

RAPPORT D'ACTIVITES 2013





RAPPORT D'ACTIVITES 2013

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| MESSAGE DU PRESIDENT | 6 |
| MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR GENERAL | 7 |
| I- EDUCATION | |
| Les Bourses d'excellence | 10-12 |
| Opération Kits Scolaires | 13-17 |
| La Bibliothèque de la Fondation | 18 |
| Appui aux initiatives de promotion de l'excellence dans le milieu scolaire | 18 |
| • Edition 2013 des Olympiades du Lycée de Mboumba | 18 |
| • Forum du Manager du Centre africain des Etudes Supérieures en Gestion (CESAG) | 19 |
| • Concours de l'Excellence « Le Mbossé » de l'Inspection d'Académie de Kaolack | 19 |
| • Festival Au Royaume des Enfants (FARE) | 19 |
| • Colonie Islamique de l'Association de Soutien et de Coordination des Activités Islamiques. | 19 |
| II- SOLIDARITE | |
| Ndogou aux Daaras | 20 |
| Appui à l'Association Samu Social | 23 |
| Opération Réconfort Talibés | 23 |
| III- ETHIQUE | |
| Remise Prix Kéba Mbaye pour l'Ethique 2012 | 24-27 |
| Caravane de l'Ethique | 27 |
| IV- ACTIVITES SCIENTIFIQUES | 28 |
| VI- SPORT | |
| Bourses sportives | 29 |
| Edition 2013 Mémorial Président Kéba Mbaye | 29 |
| Don d'équipements sportifs | 30 |
| VII- COMMUNICATION & ACTIVITES DE LEVEE DE FONDS | 31 |
| VIII - RAPPORT FINANCIER | 34 |
| ANNEXES | 40 |

Annexe 1 : Rapport bourses à l'étranger sur financement du TAS

Annexe 2 : Impact subvention Fondation Kéba Mbaye à l'Association Samu Social

MESSAGE DU PRESIDENT



Au nom de toute l'équipe de la Fondation Kéba Mbaye, je tiens à vous souhaiter tous nos meilleurs vœux pour l'année 2014.

Je profite de cette occasion pour remercier sincèrement les partenaires entreprises et les donateurs de la Fondation Kéba Mbaye pour leur appui et leur grande générosité. Vous êtes les principaux artisans de nos succès.

L'année 2013 a été particulièrement marquée par l'organisation de la 2^{ème} édition du Prix Kéba Mbaye pour l'Ethique qui a connu franc succès.

La cérémonie solennelle de remise du Prix Kéba Mbaye pour l'Ethique 2012 qui s'est tenue le samedi 13 avril 2013 au Grand Théâtre National de Dakar restera dans les mémoires.

Un grand merci au CIO et Daimler Benz dont la subvention rend possible la remise du prix ainsi qu'aux partenaires et donateurs.

Notre gratitude également aux membres du jury du Prix, composé d'éminentes personnalités qui étudient les différentes propositions de candidature avec rigueur et intégrité.

Au comité d'organisation composé de bénévoles dynamiques et dévoués qui ont œuvré durant près de 8 mois à l'organisation de la cérémonie de remise du prix et du gala du prix.

Enfin toute notre gratitude au lauréat de la 2^{ème} édition du Prix kéba Mbaye pour l'Ethique, le Sénateur Robert Badinter. Vous êtes une inspiration pour tout un chacun.

Ce fut une belle réussite de la Fondation Kéba Mbaye qu'il nous a été possible d'obtenir grâce à votre appui. Nous vous en remercions et comptons sur votre soutien renouvelé.

Mamadou Wahab TALLA
Président

MESSAGE DE L'ADMINISTRATEUR GENERAL



La Fondation Kéba Mbaye est heureuse de pouvoir vous redire sa reconnaissance car si tant de projets ont pu être réalisés c'est grâce à vous.

Vous soutien en tant que entreprise partenaire ou donateur particulier a permis à la Fondation de faire ces belles réalisations en 2013.

- Prés de 1800 personnes ont assisté à la cérémonie de remise du Prix Kéba Mbaye pour l'Éthique 2012
- 50 élèves, étudiants et jeunes athlètes ont bénéficié des bourses de la Fondation
- Plus de 2 000 élèves ont reçu des kits scolaires dans 6 régions au Sénégal
- 6 petites bibliothèques scolaires ont été créées et 11 bibliothèques d'écoles dotées en nouveaux ouvrages
- 1 bloc de latrines construit à l'école bélaobé
- 1 mur de clôture d'école réhabilité
- 7 projets de promotion de l'excellence dans le milieu scolaire soutenus
- Plus de 5000 kits ndogou distribués aux enfants des Daaras durant le mois de Ramadan
- 9 écoles ont participé à la collecte de vêtements de la Fondation en faveur des enfants talibés
- 40 écoles de football ont participé à l'édition 2013 du Mémorial du Président Kéba Mbaye
- Plus d'une centaine d'équipements sportifs offerts à des centres éducatifs et sportifs : Centre de Basket de Bopp, Générations Futures de Rufisque, Centre African Football Promotion.
- Participation à la 2^{ème} Conférence annuelle de la Société Africaine pour le Droit International en Hommage à feu le Juge Keba Mbaye organisé à Dakar du 24 au 25 octobre 2013
- Plus de 100 étudiants, professeurs et entreprises partenaires ont assisté à la caravane de l'éthique à l'Ecole Sup de Co Dakar
- 3 conventions de partenariats ont été signés avec le Groupe Sup de Co, la Coalition du Secteur Privé contre la Corruption et l'Inspection d'Académie de Kaolack.

Autant d'actions qui prouvent l'engagement important et croissant des membres bénévoles de la Fondation. Je leur exprime toute ma reconnaissance.
Merci ! et rendez-vous en 2014 pour une nouvelle année d'actions solidaires.

Shabaz Behnam
Administrateur Général

La Fondation Kéba Mbaye est dirigée par un Conseil de Fondation composé d'éminentes personnalités.

Le Conseil de Fondation nomme le Président, l'Administrateur Général et vote le plan stratégique de la Fondation. Il approuve les comptes, vote le budget et s'assure de la fiabilité et de la qualité de l'information donnée sur la situation financière de l'organisation.

Membres du Conseil de Fondation



M. Abdou Salam Sall (Sénégal)
Ancien Recteur
de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar - Chimiste



M. Abdoul Mbaye* (Sénégal)
Ancien Premier Ministre - Economiste



M. Amadou Sow (Sénégal)
Economiste



M. Cheikh Tidiane Mbaye* (Sénégal)
Administrateur de Société - Ingénieur



M. Lamine Diack (Sénégal)
Président de l'IAAF



M. Maurice Glélé Ahanhanzo (Bénin)
Professeur de droit



M. John Coates (Suisse)
Président du Tribunal Arbitral du Sport



M. Raymond Ranjeva (Madagascar)
Ancien Président la Cour Internationale de la Haye, Juge international



M. Sidiki Kaba (Sénégal)
Ministre de la Justice Garde de sceaux - Avocat



M. Elhadji Ibrahima Ndao (Sénégal)
Ingénieur, Conseiller à la Primature



M. Shabaz Behnam (Suisse)
Ancien Secrétaire Général du TAS



M. Mamadou Wahab* (Sénégal)
Ancien ministre - Economiste



Mme. Nawal El Moutawakel (Maroc)
Vice présidente du CIO



Général Lassana Palenfo
Président de l'ACNOA



M. Maguette Wade
Président de la Coalition Du Secteur Privé contre la Corruption (CSPC)

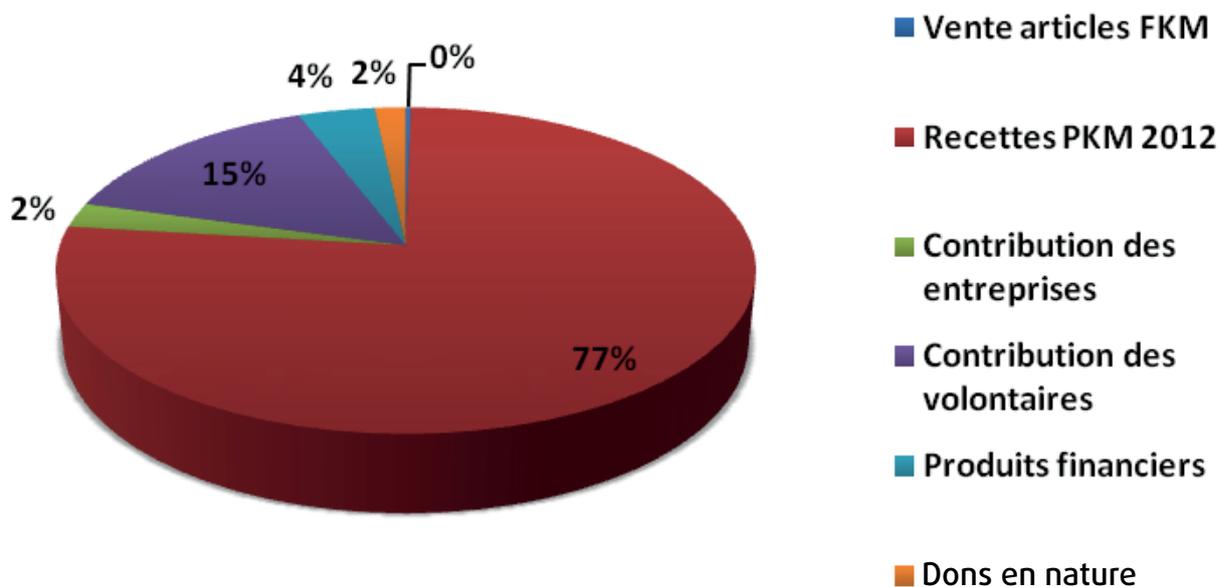
Le secrétariat exécutif appuie l'Administrateur Général et le Président de la Fondation dans leurs missions respectives.

Les activités de la Fondation sont appuyées par différentes commissions composées d'experts totalement bénévoles. Ces personnes de compétences diverses jouent un rôle central dans la réalisation du programme d'actions de la Fondation.

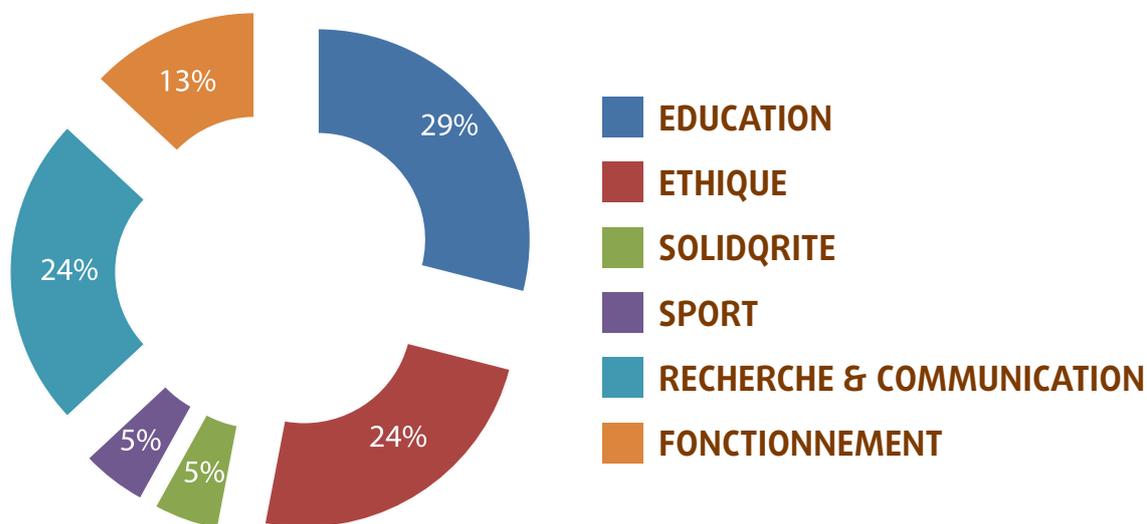
La Fondation leur est reconnaissante pour le temps et les efforts qu'ils lui consacrent.

Cinq commissions spécialisées (Ressources et Partenariat, Bourses et Prix, Action, Communication, Scientifique) ont été créées par le Conseil de Fondation du 11 Janvier 2010.

Origine des dons



- ▶ **Financement des actions en 2013 : 103.952.658 FCFA**
- ▶ **Fonctionnement général : 15.451.487 FCFA**
- ▶ **Répartition des dépenses :**
- ▶ **EDUCATION : 34.989.515 FCFA**
- ▶ **ETHIQUE : 28.764.936 FCFA**
- ▶ **RECHERCHE DE FONDS & COMMUNICATION : 27.903.762 FCFA**
- ▶ **SPORT : 5.917.000 FCFA**
- ▶ **SOLIDARITE : 6.417.000 FCFA**
- ▶ **FONCTIONNEMENT : 15.451.487 FCFA**



LES BOURSES D'EXCELLENCE – 13.550.000 FCFA

La Fondation kéba Mbaye attribue chaque année des bourses à des étudiants chercheurs, élèves et jeunes sportifs particulièrement méritants.

Ces bourses permettent aux lauréats de poursuivre leurs études dans de meilleures conditions.

La traditionnelle cérémonie annuelle de remise des bourses s'est tenue le 20 Juin 2013 au siège de la Fondation Kéba Mbaye.

Cette cérémonie célèbre l'excellence, encourage le mérite sur le plan scolaire et salue l'engagement ainsi que la générosité des donateurs à soutenir la relève de demain

En 2013, 50 bourses ont été attribuées dont :

- 9 bourses de 3^{ème} cycle à des doctorants en Droit;
- 30 bourses aux enfants du Daara de Malika;
- 10 bourses à de jeunes athlètes africains;
- 1 bourse de l'Institut Mercure offerte par le Groupe Sup De Co Dakar: bourse attribué pour la 1^{ère} fois cette année et destinée aux nouveaux bacheliers pour l'obtention d'une Licence Professionnelle de Gestion de l'Institut Mercure.

Au cours de ses 5 années d'existence et pour l'ensemble de ses programmes de bourses, la Fondation Kéba Mbaye a octroyé **146 bourses** soit plus de **55 millions de Francs CFA** pour soutenir l'éducation, encourager l'excellence et contribuer à la recherche et la formation.

Tableau 1 : Programme Bourses FKM de 2010 - 2013

| Années | Type de bourses | | | | | Nbre de bourses attribuées / an | Montant investi /an |
|---------------|---|-------------------------|----------------------|-------------------|-------------------------------------|---------------------------------|---------------------|
| | Bourses 3 ^{ème} cycle en Droit | Bourses Daara de Malika | Bourses à l'Etranger | Bourses Sportives | Bourse Institut Mercure (Sup de Co) | | |
| 2010 | 7 | 0 | 0 | 3 | 0 | 10 | 5 000 000 |
| 2011 | 12 | 16 | 2 | 8 | 0 | 38 | 20 800 000 |
| 2012 | 15 | 22 | 1 | 10 | 0 | 48 | 18 600 000 |
| 2013 | 9 | 30 | 0 | 10 | 1 | 50 | 13 550 000 |
| Totaux | 43 | 68 | 3 | 31 | 1 | 146 | 57 950 000 |

LISTE DES THÈSES ET MASTER SOUTENUS DEPUIS 2010

- **Thèses de Recherche :**

| Prénom & Nom Boursier | Sujet | Spécialité | Université | Directeur de Recherche | Mention | Année Académique |
|-------------------------------|--|-------------|---|--|----------------|------------------|
| Patrice Samuel Aristide Badji | Les garanties du justiciable dans le procès civil sénégalais: étude comparative avec le droit français | Droit Privé | Université Cheikh Anta Diop / Université de Toulouse | Pr Ndiaw Diouf, Doyen de la Faculté de Droit (UCAD) Pr Deen Gibrila, Professeur à l'Université de Toulouse 1 Capitole | Très honorable | 2010 - 2011 |
| Mbaye DIOUF | La régulation du système financier dans l'espace UEMOA | | Ecole doctorale Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion Université Cheikh Anta Diop de Dakar | Pr Abdoulaye SAKHO, Agrégé des Facultés de Droit, Directeur de l'Ecole doctorale Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion. | Très honorable | 2012 - 2013 |

- **Master II**

| Prénom & Nom Boursier | Sujet | Spécialité | Université | Directeur de Recherche | Mention | Année Académique |
|-----------------------------|--|------------|---|---|---------|------------------|
| Ousmane FALL | Droits de l'Homme, Islam et Esclavage | | Institut des Droits de l'Homme et de la Paix UCAD | Pr Mamadou Badji, Professeur Agrégé des Universités | | 2010 - 2011 |
| Mouhamadou Moustapha DIAGNE | La notion de délai raisonnable dans le cadre de la détention provisoire au Sénégal | | Institut des Droits de l'Homme et de la Paix UCAD | Pr Mamadou Badji, Professeur Agrégé des Universités | | 2010 - 2011 |
| Mahamane COULIBALY | Les droits de l'enfant dans l'adoption nationale et internationale: le cas du Mali et du Sénégal | | Faculté des Sciences Juridiques & Politiques UCAD | Pr Fatou Kiné Camara, Docteur d'état en Droit Privé | | 2011-2012 |

HISTOIRES DE RÉUSSITE DE NOS ANCIENS BOURSIERS

Mbaye Diouf – Boursier 2012



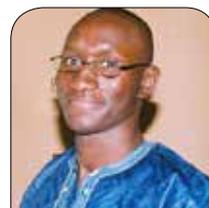
Cette bourse, en plus de nous motiver, a diminué le stress financier.

J'ai soutenu avec succès ma thèse de doctorat en droit : mention très honorable

L'autre aspect essentiel a été le fait de savoir que, au-delà du suivi de mon directeur de thèse, un autre suivi me venait de la Fondation à travers les reporting et états d'avancement qu'il me fallait produire. Ainsi, une obligation tacite de résultat pesait sur moi, ce qui fut une source de motivation supplémentaire.

Présentement, je suis employé à l'Agence Sénégalaise de Promotion des Exportations (ASEPEX).

Patrice Samuel Aristide Badji – Boursier 2010



La bourse de la Fondation Kéba Mbaye, m'a permis de financer, au delà des voyages d'études de l'Université Cheikh Anta Diop, mes travaux de thèses. Elle est d'une importance capitale pour tout doctorant désireux de faire une thèse et ce, dans les meilleurs délais.

Actuellement, je suis Maître de conférences, Agrégé des facultés de Droit (Promotion 2013).

Mahamane Coulibaly - Boursier 2011



Grâce à la bourse de la Fondation Kéba Mbaye, j'ai pu rédiger un mémoire de master recherche sanctionné par une mention «très bien». Ce résultat m'a permis d'avoir une inscription en thèse de doctorat en droit privé à

l'Université Pierre Mendès France (Grenoble 2) en 2012.

A travers donc cette initiative, la Fondation Kéba Mbaye contribue sans aucun doute à cultiver l'excellence dans les milieux universitaires et par conséquent au développement de la recherche scientifique.

Actuellement doctorant à l'Université de Grenoble 2 (en France), je prépare une thèse en cotutelle avec l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Mouhamadou Moustapha Diagne Boursier 2010



La bourse de la Fondation Kéba Mbaye m'a permis de mener en toute sérénité mes travaux de recherche sans trop me préoccuper des questions financières. Je peux vous assurer qu'elle fut pour moi d'un apport considérable dans ma formation universitaire.

Aujourd'hui, je suis recruté par Amnesty International, l'une des plus grandes Organisation non gouvernementale du monde qui s'active pour la promotion et la protection des droits humains

KITS SCOLAIRES – 26.231.148 FRANCS CFA

Depuis 2010, la Fondation Kéba Mbaye organise à l'occasion de chaque rentrée scolaire une opération de distribution de kits scolaires en collaboration avec la Direction de l'Enseignement Elémentaire du Ministère de l'Education Nationale.

Pour la rentrée 2013, grâce à la générosité des donateurs l'opération a beaucoup évolué avec :

- 2325 kits scolaires distribués
- 40 écoles bénéficiaires
- 6 Bibliothèques scolaires créées
- 11 Bibliothèques dotées en 50 nouveaux ouvrages
- 1 bloc de 2 latrines construit
- 1 mur de clôture réhabilité
- 6 régions couvertes : Dakar, Thiès, Kaolack, Fatick, Saint-louis et Matam

L'appui de la Fondation consiste à distribuer en masse des kits scolaires (sac + trousse + T-shirts + toutes fournitures scolaires) aux meilleurs élèves de chaque classe et aux élèves issus de familles démunies, à créer de petites bibliothèques (armoires + 200 livres) et à renforcer en manuels scolaires les petites bibliothèques existantes.

La Fondation a réhabilité le mur de clôture de l'école Babacar Diop de Kaolack et a construit un bloc de deux latrines à l'école Bélaobé située dans la Communauté rurale de Dya à Sibassor pour accompagner les efforts d'amélioration des conditions de d'apprentissage dans les écoles.

Le choix des écoles bénéficiaires des kits scolaires se fait en **collaboration avec les Inspections de l'Education et de la Formation (IEF)** suivant les critères:

- **Ecole d'excellence**
- **Ecole nécessiteuse** (zone déshéritée, inexistence d'une aide, accès difficile)

Les propositions d'écoles sont ensuite soumises à la **Direction de l'Enseignement Elémentaire du Ministère de l'Education Nationale pour validation.**

La distribution des kits scolaires se déroule les premiers jours de rentrée scolaire dans les différentes écoles en présence des élèves bénéficiaires, des IEF, des directeurs d'écoles et des représentants du Ministère de l'Education, des membres et partenaires de la Fondation et des maires des localités.

Les kits scolaires sont distribués directement aux bénéficiaires en tenant compte des cas d'excellence et de nécessiteux:

- **5 meilleurs élèves de chaque classe de l'école;**
- **10 élèves de l'école issus de familles démunies.**

Pour la création des petites bibliothèques, une attention particulière est accordée aux écoles des quartiers défavorisés et des régions difficiles d'accès.

Zoom sur l'Édition 2013 des Kits Scolaires

► Distribution Kits Scolaires dans la Région de Dakar

- **930** kits scolaires distribués dans les communes d'arrondissement de :
 - Médina
 - Gueule Tapée,
 - Hann pêcheur,
 - Pikine,
 - Guédiawaye,
 - Thiaroye,
 - Malika
 - Rufisque
- **18** écoles bénéficiaires

Un résultat satisfaisant !!!

A l'École Martyrs B de Thiaroye, 3 bénéficiaires des Kits scolaires durant les 2 dernières années, toutes des filles, ont réussi au Certificat de Fin d'Études Élémentaires (CFEE) et à l'entrée en sixième dès la classe de CM1.

► Distribution Kits scolaires dans la région de Thiès

- **125** kits scolaires distribués.
- **3** écoles bénéficiaires : Ecole Ngolfangning (Sindia) – Ecole Charles Lwanga (Keur Moussa) et Ecole Somone **2**.
- 1 don de **50** ouvrages à la Bibliothèque de l'École Ngolfangning .

► Distribution Kits scolaires dans la région de Kaolack

- **560** kits scolaires distribués auprès des élèves de **9** écoles (**7 écoles** à Kaolack Commune et **2** écoles à Kaolack Département).
- **200** ouvrages offerts aux 5 bibliothèques créées en 2011 pour la 2ème année consécutive.
- **1** bibliothèque (**1** armoire + **200** ouvrages) offerte à l'École de Gandiaye 1.
- **1** bloc de **2** latrines construit à l'école de Bélaobé à Sibassor : un grand soulagement pour toute la communauté scolaire de ce village très défavorisé.
- Réhabilitation du mur de clôture de l'École Babacar Diop de Bongré.

A noter

A l'École de Bélaobé à Sibassor, 97% des meilleurs élèves primés sont des filles et parmi celles-ci 47% ont maintenu le cap de l'excellence durant les 3 années d'attribution.



► **Distribution Kits Scolaires dans la région de Fatick**

- **70** kits scolaires distribués.
- **1** Bibliothèque scolaire créée (1 armoire + 200 ouvrages).
- **Bénéficiaire** : Ecole Sokone 3

► **Distribution Kits Scolaires dans la région de Saint louis**

- **225** kits scolaires distribués aux enfants de **4** écoles dans les localités de Ronkh (Dagana), Mboumba et Bokké Nouma (Podor).
- **2** bibliothèques scolaires créées à l'École de Ronkh et à l'École de Boké Nouma.
- **100** ouvrages offerts aux **2** bibliothèques créées en 2012 à l'École élémentaire Mboumba 1 et l'École élémentaire Mboumba 2.

► **Distribution kits scolaires dans la région de Matam**

- **315** Kits scolaires distribués à l'école primaire de Oourossogui et aux **4** écoles de la Commune de Sinthiou Bamambé Banadji.
- **2** bibliothèques scolaires créées à l'École élémentaire Sinthiou Bamambé **3** et l'École élémentaire Sinthiou Banadji.
- **150** ouvrages offerts aux **3** bibliothèques créées en 2012.

Chiffres clés de 2010 -2013

Tableau 2 : Evolution du projet des kits scolaires de 2010 - 2013

| Régions | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|----------------------|------------|-------------|-------------|-------------|
| Dakar | 319 | 490 | 605 | 930 |
| Thiès | | 85 | 125 | 125 |
| Kaolack | 150 | 295 | 440 | 560 |
| Fatick | | | 70 | 70 |
| Saint-louis | | 70 | 110 | 225 |
| Matam | | 70 | 205 | 315 |
| Autres bénéficiaires | 31 | 26 | 145 | 100 |
| Total | 500 | 1036 | 1700 | 2325 |

Depuis 2010, La Fondation Kéba Mbaye a distribué 5561 Kits scolaires

Fig 1 : Nombre de kits distribués par an et par région

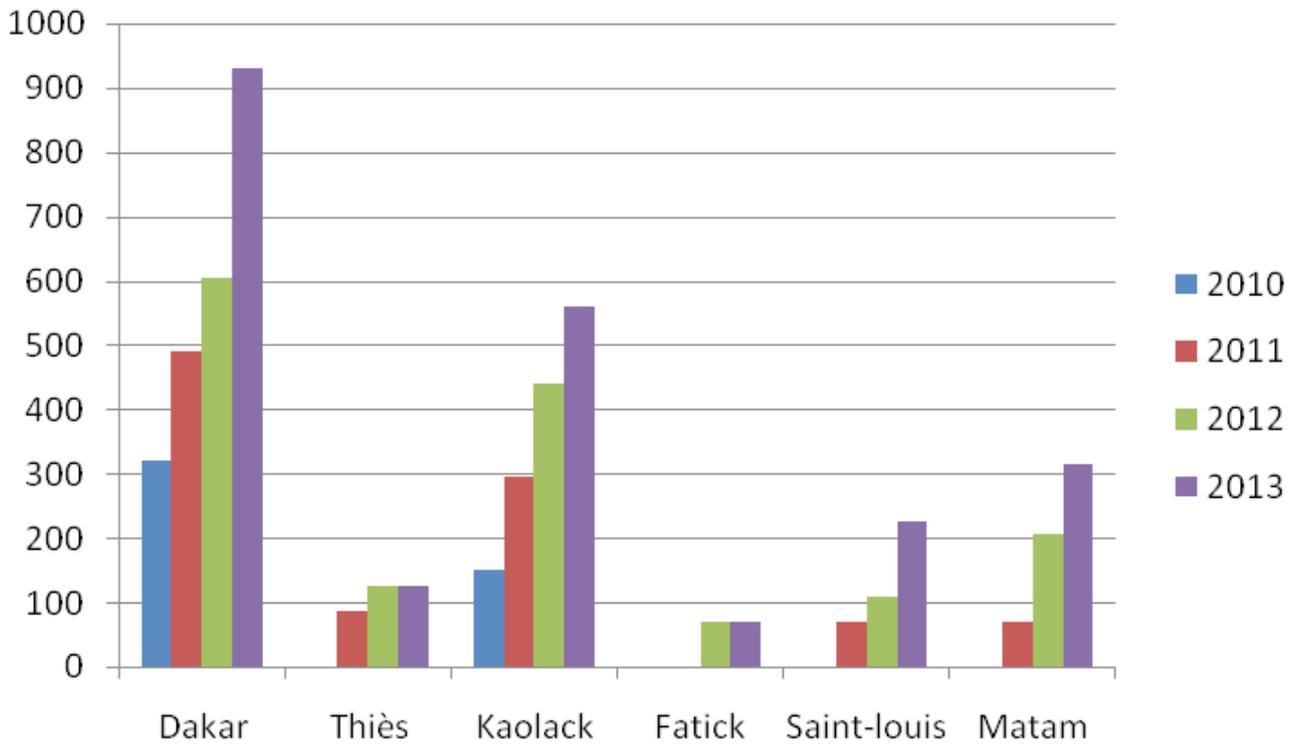
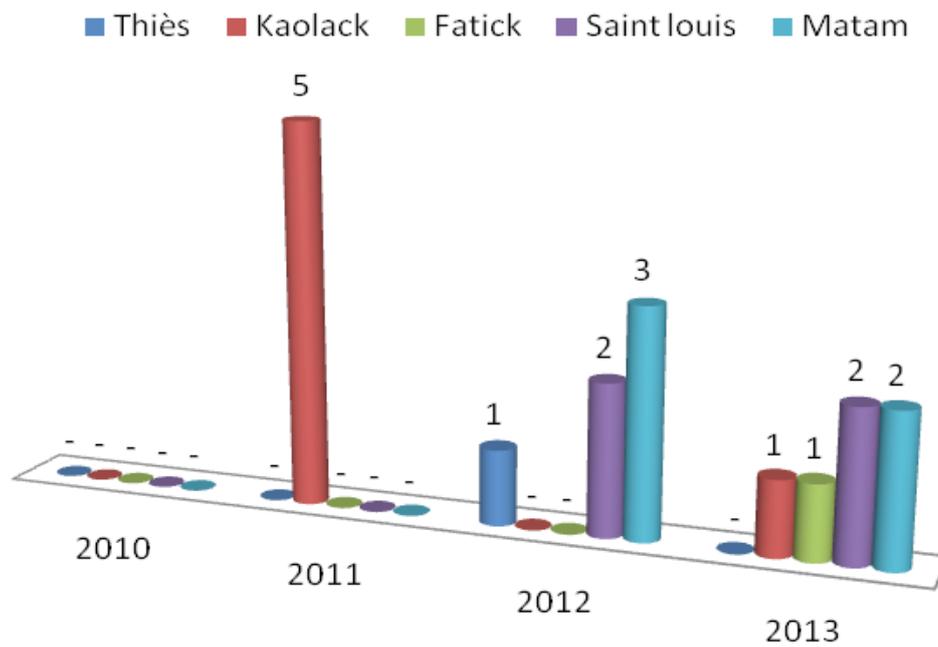


Fig 2 : Nombre de bibliothèques scolaires créées par an et par région



TÉMOIGNAGES



«Avec le kit de la Fondation Kéba Mbaye, j'ai toutes mes fournitures scolaires pour toute l'année. Merci beaucoup.»

Agnesse Ignasi bénéficiaire kit scolaire école Ourrossogui

«Avec la Fondation Kéba Mbaye le système pourra réussir à former des citoyens modèles à l'image du Juge Kéba Mbaye» - **Responsable pédagogique Groupe Scolaire Bara Gueye**

« L'émulation est un facteur pédagogique. En récompensant les meilleurs élèves, la Fondation booste l'excellence » - **Mor Lo Directeur Ecole Martyrs B**



« L'intervention de la Fondation a visiblement changé le visage de notre école qui souffrait tant de son enclavement. Elle a aussi boosté considérablement la qualité de nos enseignement apprentissages et les performances de nos apprenants » **M. Ndiaye, Directeur Ecole Bélaobé.**



«Les parents d'élèves sont satisfaits et encouragent la Fondation à œuvrer pour l'éducation et la formation des jeunes citoyens qui demain guideront notre cher Sénégal » - **Président APE Groupe Bara Gueye**

«La Fondation est entrain de participer de fort belle manière à la construction du Sénégal de demain » **Maire Commune Ourrossogui.**

«L'intervention de la Fondation constitue un soulagement pour les parents d'élèves, elle est aussi source de motivation et d'émulation. Grace à la remise des kits scolaires en 2012, nous remarquons sur la liste des meilleurs élèves de l'année 2013, l'incursion de 20 nouveaux élèves »

M. Ndao, Directeur Ecole Ourrossogui.

«Les kits scolaires de la Fondation m'ont permis de faire une grosse économie de mes dépenses scolaires » **Parent d'élève bénéficiaire.**

«Cette année la Fondation a étendue la distribution des kits scolaires à l'ensemble des 4 écoles de la Commune de Sinthiou Bamambé Banadji et a renforcé les bibliothèques en manuels. Merci à la Fondation Kéba Mbaye ».

M. Kane - Directeur Ecole Sinthiou Bamambé 1

« Ces sacs et fournitures sont venus au bon moment dans une école où les 90% des élèves sont issus de familles pauvres.» **Mme Ndéye Mour Séné, Directrice Ecole Ousseynou Diagne Rufisque**



«Bravo à la Fondation pour ta noble mission. Depuis des années tu es le parent de nombreux enfants de part tes belles actions et ta pertinente intervention dans plusieurs écoles sénégalaises.

Bravo ! Bravo ! à la Fondation car tu as mis beaucoup d'élèves à l'aise » - **Maimouna Diouf bénéficiaire kit scolaire école Bélaobé**

BIBLIOTHÈQUE DE LA FONDATION

Le développement de la bibliothèque de la Fondation est primordial afin que les étudiants aient toujours accès aux meilleures ressources documentaires, véritable soutien à l'enseignement et à la recherche. Ainsi, la Fondation offre son appui afin d'aider la bibliothèque à renouveler et à étoffer sa collection de livres et d'ouvrages électroniques.

La bibliothèque de la Fondation est ouverte par priorité aux étudiants doctorants, professeurs, juristes et chercheurs. Elle rassemble un fonds documentaire dans les domaines suivants :

- **Ethique**
- **Droit Privé**
- **Droit International Public**
- **Droit du Sport**
- **Droit Arbitral**
- **OHADA**
- **Droit Sénégalais**
- **Droit Africain**
- **Droit de l'Environnement**
- **Olympisme**

Elle renferme aussi les monographies, les périodiques, les revues et les archives privées résultant des activités du Juge Kéba Mbaye et des documents spécifiques, par exemple, des chartes éthiques d'entreprise ou des codes de déontologie professionnelle.

Il est à noter que tout le fonds documentaire est en libre accès sur place.

APPUI AUX INITIATIVES DE PROMOTION DE L'EXCELLENCE DANS LE MILIEU SCOLAIRE – 1.133.900 FCFA

► Edition 2013 des Olympiades du Lycée de Mboumba

Les Olympiades de Mboumba initiées par le Collectif des professeurs de Science du Lycée de Mboumba (Commune de Podor), s'inscrivent dans le cadre de la promotion des filières scientifiques et sportives dans les 09 collèges que polarise le lycée de Mboumba.

La Fondation a offert un important lot de matériel didactique composé de livres de Mathématiques, Sciences Physiques et Chimie, Sciences de la Vie et de la Terre, d'annales et de cahiers avec le Cv du Juge aux écoles finalistes du concours de Génies en herbe.

A cela s'ajoute un lot de 150 T-shirts avec logo de Fondation pour les participants au «cross de masse».

► **Forum du Manager du Centre africain des Etudes Supérieures en Gestion (CESAG)**

Le Forum du Manager, un événement annuel organisé par l'Association des Etudiants et Stagiaires du CESAG (ASEMA) est un cadre de concertation et d'échanges entre les étudiants et le monde professionnel sur les thématiques bien définies. L'édition 2013 était orientée vers les Techniques de l'Information et de la Communication(TIC) : « comment faire des TIC un tremplin majeur du développement des entreprises africaines ».

Dans le cadre de ce forum l'ASEMA organise les «CESAG Awards», une cérémonie de récompense des meilleurs élèves. La Fondation a offert un Prix au meilleur masterien du CESAG qui s'est distingué de par ses résultats académiques mais aussi reflétant le mieux les valeurs d'éthique, de solidarité et de dévouement.

Le forum du manager est animé par plus de 50 consultants conférenciers connectés à la vie professionnelle. Plusieurs entreprises nationales et multinationales étaient présentes à la cérémonie d'ouverture du forum.

Concours de l'Excellence « Le Mbossé » de l'Inspection d'Académie de Kaolack

L'Inspection d'Académie de Kaolack, dans sa volonté de promouvoir une culture d'excellence dans la région, organise un concours d'excellence qui s'adressait pour cette année aux élèves de 4ème et de 2nde des établissements publics et privés.

La Fondation Kéba Mbaye a offert des fournitures scolaires et des bourses de 50.000 FCFA aux quatre (04) meilleurs lauréats des classes de quatrième et seconde sur les 950 candidats au concours. Il s'agit de :

- **FAMATA KONTEYE** CEM DE KEUR MANDONGO – Niveau 4ème Collège – Discipline Mathématiques – Note au concours 16
- **MOUHAMED FALL** Cours Privé LA LUMIERE - Niveau 4ème Collège – Discipline Anglais – Note au concours 18,25
- **MOUHAMED KHOUTBOU THIAM** LYCÉE FA DE KAOLACK - Niveau 2nde Série S – Discipline Science de la Vie et de la Terre– Note au concours 16,75
- **ABDOULAYE BA** LYCEE DE NDIAFFATE - Niveau 2nde Série L – Discipline Anglais– Note au concours 17,8

► **Festival Au Royaume des Enfants (FARE)**

La Fondation a apporté son soutien en matériel pédagogique à l'édition 2013 du FARE : don de Kits scolaires (cartable, fournitures scolaires et livres) aux 18 candidats du festival.

Ce festival, lancé en 2007, a pour but, entre autres, de promouvoir l'excellence, les valeurs culturelles positives africaines et surtout les valeurs citoyennes.

► **Cérémonie clôture Colonie Islamique de l'Association de Soutien et de Coordination des Activités Islamiques.**

Colonie de vacances organisée en faveur des enfants issus de couches vulnérables pour une maîtrise des enseignements islamiques et du coran.

Dons de cartables et fournitures scolaires de la Fondation Kéba Mbaye pour récompenser les 25 meilleurs enfants ayant appris le coran pendant les vacances scolaires.

NDOGOU AUX DAARAS – 4.877.445 FCFA

Comme chaque mois de ramadan, la Fondation Kéba Mbaye apporte une aide alimentaire aux enfants des Daaras et de certaines Associations pour enfance déshéritée.

Durant le mois de ramadan 2013, la Fondation a distribué **+5000 kits ndogou dans 30 Daaras* et 4 Associations.**

Ces Daaras et Associations bénéficiaires ont été sélectionnés suivants les critères ci-après :

- L'effectif
- La crédibilité du Daara /ou de l'association
- Les résultats et succès obtenus par le Daara ou l'Association
- La qualité de l'enseignement dispensé (mémorisation et bonne maîtrise du Coran)
- La disponibilité des maîtres coraniques pour les Daaras
- La salubrité des locaux, l'état de santé des pensionnaires

Pour cette année, l'opération a vu la participation du Centre de Formation Gastronomique «Baba Ceci-Cela» du chef Ali Baba Gueye, pâtissier, cuisinier et boulanger afin d'offrir aux enfants des aliments diversifiés, sains et très nutritifs.

Ce don de kits alimentaires a permis à la Fondation d'atténuer un temps soit peu, les difficultés alimentaires auxquelles sont confrontés les enfants talibés* mais aussi de renforcer leurs capacités nutritionnelles et de contribuer ainsi à la réduction de la malnutrition dans les Daaras.

*Ndogou : repas rupture du jeûne

*Daara : Ecole Coranique

*Talibés : élèves des écoles coraniques



PLAN DE DISTRIBUTION DES « KIT NDOGOU » 2013

| Objectif de l'Opération | Produits distribués | Bénéficiaires | Effectif | Adresse | Nom Contact | Contacts | Date de passage | Nbre total kits ndogou distribués | |
|--|---|---|----------|--------------------------|---------------------------------|--------------|--------------------------|-----------------------------------|--|
| Répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels des enfants talibés et enfants démunis durant la période du mois de ramadan | Composition « kit Ndogou » Fondation Kéba Mbaye: -1 Cake (carotte, banane, nature) -1 briquette de jus de fruit -1 stick chocolat en poudre -1 briquette lait Candia -1 sachet d'eau filtrée -1 galette de niébé ou 1 sandiwch poulet ou 1 mini pizz -3 dattes -2 sachets de Chips | Daara Seyda Mariama Niassé | 114 | Mermoz | Ben Amar Kane | 77 529 99 77 | Du 15 au 19 Juillet 2013 | 570 | |
| | | Daara Seyda Mariama Niassé | 127 | Sacré cœur | Ben Amar Kane | 78 529 99 77 | Du 15 au 19 Juillet 2013 | 635 | |
| | | Association Taxaw Sunuy Xalés (TSX) | 90 | Yoff Apepsy | Docteur Diouf | 77 508 31 26 | Du 15 au 19 Juillet 2013 | 450 | |
| | | Daray Serigne Saliou Mbacké | 25 | Parcelles assainies U 10 | Mme Sadio Directrice Orphelinat | 77 447 99 72 | Du 15 au 19 Juillet 2013 | 125 | |
| | | Ecole Coranique "Daarul Mahrifa" Omar Badiane | 30 | P.A U 11 | Omar Badiane | 77 420 11 39 | Du 15 au 19 Juillet 2013 | 150 | |
| | | Centre Yaakaru Guneyi de l'Association Univ-vers'elle | 50 | Guédiawaye | Mme Mona CHASSERIO | 77 819 36 43 | Du 15 au 19 Juillet 2013 | 250 | |
| | | Centre Islamique Mawridou Zam-Ane | 250 | Guédiawaye | Mr Sall ASCAI | 77 645 98 85 | Du 15 au 16 Juillet 2013 | 500 | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |
| | | | | | | | | | |

PLAN DE DISTRIBUTION DES « KIT NDOGOU » 2013

| Objectif de l'Opération | Produits distribués | Bénéficiaires | Effectif | Adresse | Nom Contact | Contacts | Date de passage | Nbre total kits ndogou distribués |
|--|--|---|---|---|---|--|--|---|
| Répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels des enfants talibés et enfants démunis durant la période du mois de ramadan | Composition « kit Ndogou » Fondation Kéba Mbaye: -1 Cake (carotte, banane, nature) -1 briquette de jus de fruit -1 stick chocolat en poudre -1 briquette lait Candia -1 sachet d'eau filtrée -1 galette de niébé ou 1 sandiwch poulet ou 1 mini pizz -3 dattes -2 sachets de Chips | Daara ASCAI (Association de Soutien et de Coordination des Activités Islamiques) Association pour enfants démunis du village Mbatal Collectif des Daaras de Pikine (20 Daaras) Daara Internat Mame Ababacar Sy Keur Massar Association Takhaw Jappalé Xaley Daara Keur Massar (3 Daaras) Association pour enfants démunis de la Commune de Biscuiterie Daara Serigne Khadim Kaire | 100 65 1000 80 126 195 50 | Mosquée HLM 2 Thiaroye sur mer Grande Mosquée Sicap Mbao Keur Massar Keur Massar Cité Jaxaay Niary Tally et Cité Bissap P.A U 8 | Mouhamed Abdoulaye Sall Mme Traoré Assistante Sociale Kéba Gaye Président du Collectif des Daaras Mme Maly Tacko Sy Mme Traoré Assistante Sociale Serigne Khadim Kaire | 77 645 98 85 77 642 27 19 77 515 83 37 77 510 63 30 77 642 27 19 76 535 13 09 | Du 16 au 22 Juillet 2013 19-22-23-24 et 25 Juillet 2013 Du 22 au 23 Juillet 2013 Du 22 au 23 Juillet 2013 22/07/2013 24/07/2013 16/07/2013 | 500 325 1000 160 126 195 50 |
| NOMBRE TOTAL KITS NDOGOU DISTRIBUES | | | | | | | | 5036 |

APPUI À L'ASSOCIATION SAMU SOCIAL – 1.000.000 FCFA

Reconduction de la subvention à l'Association Samu Social pour une assistance médicale des enfants de la rue (hospitalisations, analyses et soins externes et Achat de médicaments).

OPÉRATION RÉCONFORT TALIBÉS

Du 01 Octobre au 30 Novembre 2013, la Fondation Kéba Mbaye a lancé pour la deuxième année son opération de collecte de vêtements dans les écoles en faveur des enfants talibés.

Le but de cette opération est de sensibiliser les élèves mais aussi leurs parents et leurs enseignants que beaucoup d'enfants dans les Daaras et même dans des familles démunies manquent des nécessités de base comme des vêtements convenables et des chaussures et que leurs vêtements usagés ou neufs peuvent aussi servir à d'autres personnes nécessiteuses.

Pour l'Édition de 2013, neuf (09) écoles ont participé à la collecte de vêtements. Il s'agit de : L'École Actuelle Bilingue, Le Collège Bilingue, l'École MIKADO, le Collège Sacré Cœur, l'École Mamadou et Bineta, l'École Supérieure Sup de Co Dakar et l'Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest.

Les vêtements collectés sont triés, lavés, reconditionnés et redistribués par la Fondation dans les Daaras et Association mais aussi directement à des personnes nécessiteuses.

Du point de vue social l'opération permet aussi à des femmes qui ont des difficultés financières de gagner quelques ressources pour subvenir aux besoins de leurs familles avec le lavage et le repassage des vêtements collectés : recrutement de 5 lavandières en 2013.



REMISE PRIX KÉBA MBAYE POUR L'ETHIQUE 2012 – 28.703. 436 FCFA

Pour sa deuxième édition, le Prix Kéba Mbaye pour l'Ethique a été décerné à l'avocat et Sénateur français Robert Badinter, ancien Garde des Sceaux et Ministre de la Justice, pour son comportement éthique dans la promotion des valeurs universelles des droits de l'homme.

UNE DISTINCTION MÉRITÉE !

Me Badinter a été Ministre de la Justice de 1981 à 1986 périodes au cours de laquelle il a conduit une politique active de promotion des libertés en France :

- abolition de la peine de mort ;
- suppression de la Cour de Sureté de l'Etat et des Tribunaux militaires ;
- rédaction du nouveau Code pénal de 1992 remplaçant le code napoléonien ;

Il a présidé le Conseil constitutionnel de 1987 à 1996.

En 2003 il a été désigné par le Secrétaire général des Nations unies pour siéger dans le Comité de seize personnalités internationales chargées de proposer une réforme de l'O.N.U.

Prix Kéba Mbaye pour l'Ethique 2012

- **20** entreprises top sponsors
- **+1500** personnes ont assisté à la cérémonie de remise du prix au Grand Théâtre National
- **15** écoles supérieures de formation administrative, judiciaire, militaire et de gestion ont participé à la cérémonie
- **Cérémonie en duplex** avec le lauréat depuis Paris via internet grâce au soutien de Cisco et Orange Business Services



Retour sur une cérémonie riche en symboles et en innovations.

Le lauréat du Prix Kéba Mbaye pour l'Ethique 2012 a été distingué lors d'une cérémonie solennelle qui s'est déroulée le samedi 13 avril 2013 au Grand Théâtre National de Dakar, en présence de SEM Macky Sall, Président de la République du Sénégal, des membres du Gouvernement, de représentants d'institutions internationales, d'éminentes personnalités des membres du Comité d'Honneur et du Conseil de la Fondation.

Le mot de bienvenue a été prononcé par le Président du Comité d'Organisation, Elhadji Ibrahima Ndao. Un texte intitulé « Kéba Mbaye, un juriste de son temps » a ensuite été lu par le Magistrat Alioune Ndiaye. Une bonne touche de jeunesse fut apportée par le groupe de slameurs « Collectif Vendredi Slam » qui gagna à l'applaudimètre. M. Mamadou Wahab Talla, président de la Fondation Kéba Mbaye, fit le bilan des activités. La présentation du lauréat a été faite par Sidiki Kaba, président d'honneur de la FIDH.

A la suite de ces interventions, le Président Macky Sall a rappelé dans son allocution que pour le juge Kéba Mbaye, tout dans la vie sociale et professionnelle se ramenait à l'éthique. Il a félicité le récipiendaire pour son parcours exceptionnel et son combat. Il a aussi salué l'homme de conviction, le brillant avocat, l'universitaire et serviteur de l'Etat, avant de parler d'une distinction méritée.

Intervenant par vidéo conférence le lauréat a magnifié le Prix qui lui a été décerné : «Obtenir le Prix Kéba Mbaye pour l'Ethique est assurément un grand honneur pour moi, j'y suis d'autant plus sensible que mes liens avec le juge Kéba Mbaye étaient anciens et forts» dit -il.

La traditionnelle photo de famille immortalisa l'événement.

La cérémonie de remise du Prix Kéba Mbaye pour l'Ethique 2012 fut une réussite totale : une organisation parfaite, un public nombreux, de hautes personnalités, des discours de haute facture et une bonne ambiance.

La cérémonie de remise a été suivie par un cocktail en l'honneur du lauréat à l'hôtel Terrou Bi.

GALA LANCEMENT PRIX ETHIQUE ET PROMOTION DE BONNE GOUVERNANCE : 24.497.912 FCFA

Près de 400 invités ont participé le 16 Février 2013 au dîner de gala organisé en prélude à la cérémonie de remise du Prix Kéba Mbaye pour l'Ethique, dans le cadre somptueux de l'hôtel King Fahd Palace.

Le Premier ministre Abdoul Mbaye, certains membres du gouvernement et la Représentante résidente du PNUD ont rehaussé de leur présence le gala du Prix Ethique 2012.

L'objectif de ce gala était de :

- Contribuer à une bonne communication portant sur l'événement que constitue la remise du Prix Kéba Mbaye et sur la Fondation,
- Promouvoir la culture éthique et la bonne gouvernance,
- Réaliser une opération de levée de fonds pour assurer le financement de l'organisation de la cérémonie de remise du prix et une partie des projets de la Fondation.

La 2^{ème} édition du gala du Prix Kéba Mbaye pour l'Ethique a été animée par l'Orchestra Baobab qui a su mener la soirée en réussissant parfaitement à faire participer les convives.

L'une des réussites de ce gala fut aussi la prestation de la Compagnie de théâtre «Les Cruellas» sur le thème Ethique.



PRIX KÉBA MBAYE 2012, UNE COUVERTURE MÉDIATIQUE PARTICULIÈREMENT IMPORTANTE

Emission Weekend Start avec M. Moustapha Diop Président du Comité d'Organisation du Gala du Prix – **TFM – 9 Février 2013**

Soirée de Gala en prélude à la cérémonie de remise du Prix Kéba Mbaye pour l'Éthique 2012 – **APS – 13 Février 2013**

Le Prix Kéba Mbaye décerné à Robert Badinter – **APS – 13 Mars 2013**

Emission matinale Yéwoulène avec M. Moustapha Diop Président du Comité d'Organisation du Gala du Prix – **TFM – 9 Avril 2013**

Emission matinale Keenkeliba avec M. Elhadji Ibrahima Ndao Président du Comité d'Organisation du Prix – **TFM – 11 Avril 2013**

Edition spéciale Fondation Kéba Mbaye, Éthique et Solidarité avec M. Mamadou Wahab Talla, Président de la Fondation **TFM - 11 Avril 2013**

Fondation Kéba Mbaye, Remise du Prix pour l'Éthique 2012, Le Français Robert Badinter lauréat – **Enquête – 14 Mars 2013**

Prix Kéba Mbaye décerné au Sénateur Français Robert Badinter – **Walf Grand Place – 14 Mars 2013**

Prix de Fondation Kéba Mbaye pour l'Éthique **L'As – 14 Mars 2013**

Le Prix Kéba Mbaye 2012 est décerné à Robert Badinter – **Le Quotidien – 14 Mars 2013**

Robert Badinter lauréat du Prix Kéba Mbaye – **Soleil – 14 Mars 2013**

Prix Kéba Mbaye – **L'Obs – 14 Mars 2013**

Prix Kéba Mbaye 2012, le sénateur français Robert Badinter lauréat – **Rewmi Quotidien -14 Mars 2013**

Pris Kéba Mbaye – Le français Robert Badinter à l'honneur – **Walf – 14 Mars 2013**

Interview avec Elhadji Ibrahima Ndao, Président du Comité d'Organisation du Prix Kéba Mbaye : Le jury de ce prix est international et travaille en toute objectivité » - **L'As – 11 Avril 2013**

Robert Badinter : « Les justiciables attendent que la justice leur soit rendue » **APS – 13 Avril 2013**

Diffusion de la cérémonie de remise du Prix Kéba Mbaye sur la **TFM, Africable, SenTV et RDV – 13 Avril 2013**

Cérémonie de remise du Prix Kéba Mbaye 2012, l'homme de justice primé – **Rewmi Quotidien – 15 Avril 2013**

Remise du Prix Kéba Mbaye à Robert

Badinter : l'éthique, un socle pour la bonne gouvernance – **Soleil du 15 Avril 2013**

Guy Canivet, Constitutionnaliste Français : « la promotion des valeurs a été récompensée » - **Soleil 15 Avril 2013**

Nicolas Normand, Ambassadeur de France : « une personnalité extraordinaire qui a eu un rôle historique » - **Soleil 15 Avril 2013**

Prix Kéba Mbaye pour l'Éthique – **L'As du 15 Avril 2013**

Prix Kéba Mbaye à Robert Badinter, l'Éthique honorée – **L'Obs du 15 Avril 2013**

Diffusion de la cérémonie de remise du Prix Kéba Mbaye sur la **RTS – 09 Juin 2013**

REMERCIEMENTS À NOS TOP SPONSORS

Partenaires institutionnels : CIO & Daimler Benz

Partenaires Diamond : PNUD - Samsung

Partenaires Gold : Fondation Sonatel – Ecobank – Solarcom - AIBD

Partenaires Silver : Eydon, Bolloré, Lonase, NMA, Numherit, CBAO, Huawei, CSI Wari, Kirène Mobile, Téranga Gold, Teylium, CDE, CMS, CCBM, BHS

Entreprise partenaire Diamond : Contribution de 10.000.000 FCFA

Entreprise partenaire Gold : Contribution de 5.000.000 FCFA

Entreprise partenaire Silver : Contribution de 3.000.000 FCFA

CARAVANE DE L'ETHIQUE

Le 19 Décembre 2013, le groupe Sup de Co Dakar a reçu la Caravane de l'Ethique de la Fondation Kéba Mbaye dirigée par Mr Mamadou Wahab Talla, son président, accompagné du professeur Abdou Salam Sall, ancien recteur de l'UCAD et de Mme Amsatou Sow Sidibé, ministre conseiller, professeur et membre du conseil de la fondation, dans un amphithéâtre archicombles (plusieurs centaines d'étudiants de professeurs et d'entreprises partenaires).

La cérémonie a eu comme modératrice, Dr Marianne Soumaré professeur d'Ethique à Sup de Co.

Monsieur Aboubacar Sedikh Sy, Président du Groupe Sup de Co Dakar qui intervint en premier lieu, salue l'initiative de la Fondation Kéba Mbaye et la remercie de venir aider à faire comprendre la notion d'ETHIQUE à ses étudiants

Pour sa part le Président de la Fondation Kéba Mbaye, Monsieur Mamadou Wahab Talla, souligne que la Fondation Kéba Mbaye est fière de signer une convention de partenariat avec le Groupe Sup de Co, une prestigieuse école de formation supérieure, ayant fini de faire ses preuves (labellisé Centre d'Excellence UEMOA, certifiée ISO 9001, reconnue par le CAMES) et formant des managers de haut niveau dans différents domaines.

Il rappelle l'objectif de la Caravane de l'Ethique qui est de contribuer à l'émergence d'une jeunesse sénégalaise saine, soucieuse du Travail, de l'Ethique, de la Justice et de l'Equité.

La leçon inaugurale «L'Ethique, aujourd'hui. » du juge Kéba Mbaye prononcée en 2005 à l'UCAD fut projetée et visionnée dans un calme total vu l'importance et l'intérêt que les étudiants ont porté à cette leçon plus que historique.

Partenaires Médias : RTS & GFM

Merci également à :

Orange Business Services – Cisco – Sonatel – Flash Car – Hôtel Terrou bi – Hôtel King Fadh Palace, Deco Events, Agence Meetings Africa, Sagam, Africable, RDV, CNART Assurances, ASKIA Assurances

Les étudiants notaient deux ou trois phrases qui les auraient marqué à la lecture du film, à la demande du professeur Abdou Salam Sall.

A l'issue de la projection le débat fut ouvert avec les étudiants qui ont su être pertinents. Ils ont prouvé qu'ils ont beaucoup retenu et appris de cette dernière leçon du Juge Kéba Mbaye en restituant des citations ou des phrases du juge et en posant quelques questions.

Professeur Abdou Salam Sall, ancien recteur de l'UCAD et l'initiateur de la leçon inaugurale revient brièvement sur l'essence de ce testament et répond aux questions des intervenants.

Dans sa réponse le professeur Abdou Salam Sall a réitéré ses conseils : « l'individu n'est utile à sa société que s'il accepte de partager. Celui qui donne est toujours au dessus de celui qui reçoit » dira t-il

Il incite la jeunesse à l'EDUCATION. Selon le Professeur Sall «La clé des clés de la réussite c'est l'EDUCATION»

Dans sa conclusion le président de la fondation est revenu sur la pensée méthodologique du juge Kéba Mbaye en rappelant qu'en réalité sa pensée est l'œuvre de toute une vie.

La leçon inaugurale du juge Kéba Mbaye prononcée il y'a 8ans est toujours d'actualité et continue à servir la génération actuelle.

La Fondation Kéba Mbaye par la caravane de l'éthique, tout en sensibilisant les jeunes sur cette importante question, souhaite mettre chaque jeune devant ses propres responsabilités pour que dans la dignité nous transformions le Sénégal et l'Afrique.

ACTIVITES SCIENTIFIQUES

2^{ème} Conférence annuelle de la **Société Africaine pour le Droit International (en Hommage à feu Juge Keba Mbaye)**

Les 25 et 26 octobre 2013, la Société Africaine pour le Droit International (SADI) en partenariat avec la Fondation Kéba Mbaye et la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique a tenu sa deuxième conférence annuelle à Dakar.

Cette conférence présidée par le Juge Raymond Ranjeva avait pour thème: « **L'Afrique et le règlement des différends en Droit International** » vu sous 4 angles:

1. Les mécanismes de règlement des différends sur le plan interne et la promotion de l'État de droit,
2. La résolution des différends frontaliers,
3. La résolution des différends et la promotion de la stabilité politique et sociale des Etats,
4. La résolution des différends d'ordre économique (commerce, investissement).



BOURSES SPORTIVES – 5.000.000 FCFA

En partenariat avec la Fondation OLYMPAFRICA, la Fondation Kéba Mbaye attribue tous les ans des bourses sportives pour soutenir et valoriser les performances sportives et scolaires de jeunes athlètes africains prometteurs.

En 2013, la Fondation a attribué 10 bourses sportives pour un cout total de 5.000.000 FCFA couvrant les frais de scolarité, d'entraînement et d'alimentation.

ZOOM SUR LES PERFORMANCES DE LA BOURSIÈRE DU NIGER SARATOU OUMAROU

Saratou Oumarou remporte le Trophée féminin du Cross des Collèges organisé par HALCIA (Hautes Autorité de Lutte Contre la Corruption et les Infractions Assimilées)



La boursière Saratou Oumarou avec son Trophée

EDITION 2013 MÉMORIAL PRÉSIDENT KÉBA MBAYE – 917. 000 FCFA

Le Mémorial du Président Kéba Mbaye est un tournoi de football organisé par l'Académie Kéba Mbaye Sport Etude de Kaolack en partenariat avec la Fondation Kéba Mbaye.

Cette manifestation sportive est aussi une espace de vulgarisation des valeurs éthiques et des valeurs fondamentales du football tel que le respect, la tolérance, l'échange, la solidarité, la convivialité auprès des jeunes

L'édition 2013 du mémorial a réuni :

- **40** écoles de football de la région de Kaolack
- **700** jeunes
- **1500** spectateurs ont assisté aux finales du tournoi le samedi 8 juin 2013 au stade Lamine Gueye de Kaolack

La Fondation a offert 2 jeux de maillots complets et des casquettes aux équipes finalistes en catégories benjamine et minime, des trophées pour les 2 équipes vainqueurs et les 2 équipes fair play et des ballons pour les 40 écoles participant au tournoi.

DON D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS – 500.000 FCFA

Des centaines d'équipements sportifs ont été offerts par la Fondation à des centres éducatifs et sportifs : Centre de Basket de Bopp, Générations Futures de Rufisque, Centre African Football Promotion.



COMMUNICATION & ACTIVITES DE LEVEE DE FONDS

La politique de communication de la Fondation poursuit trois objectifs :

- Renforcer la visibilité des actions de la Fondation et propager les idéaux du juge Kéba Mbaye en matière d’Éthique,
- Développer la notoriété et l’image de la Fondation
- Développer la qualité de la relation avec les membres, donateurs et partenaires pour renforcer leur attachement et l’intérêt qu’ils portent à l’action de la Fondation.

En 2013, les activités sont les suivantes :

- Conception et diffusion du rapport annuel et des rapports d’activités aux différents partenaires et donateurs, au Comité d’Honneur, au Conseil de Fondation et aux membres de la Fondation,
- Mise à jour du site Web de la Fondation
- Alimentation Page Facebook Fondation par une fourniture régulière d’information
- Conception plaquettes, flyers, dépliants, roll up pour le Prix Kéba Mbaye
- Conception de films documentaires pour rendre visible les activités de la Fondation
- Envoi bulletin d’information par web mailing à l’issue de chaque opération
- Développement de la relation Presse : conception et diffusion des communiqués et des dossiers de presse pour chaque activité, invitation à des plateaux télévisuels, reportages radio et télé des actions de la Fondation, interviews dans les journaux.
- Organisation d’événements pour présenter aux publics les réalisations de la Fondation
- Développement de partenariats : Convention de partenariat avec Le Groupe Sup de Co, la CSPC, l’Inspection d’Académie de Kaolack
- Production d’objets publicitaires (T-shirt, cahiers, sac écolier)
- Événements sponsorisés : Forum de manager, Olympiade de Mboumba, Mémorial Président Kéba Mbaye

ACTIVITES DE LEVEE DE FONDS

Organisation gala de charité du PKM 2012

- Recherche de membres bienfaiteurs par l’envoi de courriers ciblés, e-mails
- Production d’objets destinés à la vente (mug, stylos, polo...)

COMMENT SOUTENIR LA FONDATION KÉBA MBAYE ?

Vous êtes une entreprise

Soutenez la Fondation Kéba Mbaye en associant votre image à ses activités et affirmez par la même occasion votre RSE.

- Partenaire Diamond : **10.000.000 FCFA/an**
- Partenaire Gold : **5.000.000 FCFA/an**
- Partenaire Silver : **3.000.000 FCFA /an**

Vous bénéficiez d’une déduction fiscale sur votre I/S selon le nouveau code général des impôts

Vous êtes un particulier

Vous pouvez choisir de soutenir la Fondation par un don libre ou affecté à l’éducation, au sport, aux enfants de la rue ou au Prix Kéba Mbaye pour l’éthique

- Pour un engagement de **100 000 F CFA/an** devenez membre bienfaiteur et amis de la Fondation Kéba Mbaye
- Pour un engagement de **500 000 à 1 000 000 FCFA**, vous rejoignez le Club Argent
- Pour un engagement de **+1 000 000 FCFA**, vous rejoignez le Club Or

La Fondation informe ses donateurs des initiatives concrètes et efficaces, soutenues grâce à leur générosité.

Nos priorités pour 2014

- Mobiliser 500 amis
- Nouer des partenariats et des sponsoring projets avec les entreprises

MERCI À NOS ENTREPRISES PARTENAIRES

La Fondation Kéba Mbaye remercie l'ensemble des entreprises qui l'ont soutenu en 2013.

Partenaires institutionnels :  

Partenaires Diamond :



Partenaires Gold :



Partenaires Silver :



Partenaires Médias :



Partenaires actions ciblées

Kits Scolaires : Bolllore Africa Logistics

Bourses : Tribunal Arbitral du Sport - Groupe Sup de Co Dakar

Opération Ndogou aux Daaras : Rufsac – Kirene Diego Chips – Baba Ceci Cela

Opération Réconfort talibés : Mamadou et Bineta – EAB – Collège Sacré cœur – Collège Mikado – LCB – Sup de Co Dakar – UCAO

Enterprises Soutien :

Orange Business Services – Cisco – Sonatel – Flash Car – Hôtel Terrou bi – Hôtel King Fadh Palace – Deco Events – Agence Meetings Africa – Sagam – Africable – RDV, CNART Assurances – ASKIA Assurances – Le Cabinet d'audit Aziz DIEYE – Crédit du Sénégal – BCEAO.

MERCI À NOS DONATEURS

La générosité de nos donateurs est reconnue au sein d'un Club de Donateurs.
La Fondation Kéba Mbaye remercie chaleureusement ses Donateurs.

Les membres bienfaiteurs sont tous listés et distingués par le symbole ●

Les membres du Club Argent sont reconnaissables par le symbole ■

Les donateurs du Club Or sont reconnus par le symbole ◆

Si toutefois vous constatez une erreur, nous vous prions de bien vouloir nous en excuser et nous en informer.

| Cercle des donateurs | Montant du don |
|----------------------|---------------------------------|
| Membre Bienfaiteur | Moins de 500 000 FCFA |
| Club Argent | Entre 500 000 et 1 000 000 FCFA |
| Club Or | Plus de 1 000 000 FCFA |

2011

◆ SEM amadou Toumani TOURE
◆ Mohamed FARES
● Chahine ASTOUFFE NASRALLA
● Marc BADIANE
◆ Mariette Diarra MBAYE Veuve Kéba Mbaye
● Awa Fall SALEM
◆ SEM Ambassadeur Bruno Diatta
◆ Tribunal Arbitral du Sport
◆ Cabinet Aziz Dièye

2012

◆ Don anonyme
◆ Famille Feu Kéba Mbaye
● Abdou Salam SALL
■ Magatte WADE
● Mouhamed DIENE
● Christophe PEREIRA
■ Ameth AMAR
◆ Mariette Diarra MBAYE Veuve Kéba Mbaye
● Kamal HUSSEINI
■ Pa Daouda NDIAYE
● Fatou Mbaye
■ Siagro Kirène
● Agence Dabakh Location de voitures

● Oasis Group
■ Marie SEYDI
◆ LONASE
● SIPS
◆ CMS
● Ecole Actuelle Bilingue
● Le Collège Bilingue
◆ BOLLORE
● Assofal
◆ POLYKROME
■ Mamadou Wahab TALLA
● Joseph Issa SAYEGH
● Kéba Mbaye BADJI
■ Aida TALLA
● Maguette Mbaye FALL
■ SOGEPAL
● Marie BA
■ Moustapha Sarr & Famille
● Ndéné Ndiaye
● Ndiaw Diouf
● Ndéye Codou SECK
● Cheikh SENE
● Tafsir Abiboulaye DIOP
◆ Cabinet Aziz Dièye

2013

◆ Don Anonyme
● Ousseynou Nakoulima
■ Charles Turpin
● Kéba Mbaye BADJI

● Mariette Diarra MBAYE – Veuve Kéba Mbaye
■ Me Moustapha Ndiaye
● Fatou Mbaye
■ Cabinet Mayacine TOUNKARA
● UNESCO Sénégal
● Educinvest
● M & Mme Magatte WADE
■ Seydou BA
● Thierno DIACK
● Amsatou Sow SIDIBE
● Amadou TALLA
● Pap Abdoul MBAYE
● Marie Mbaye BA
● Le Collège Bilingue
● DIDACTIKA
■ Ministre Ali El Haidar
● Kamal HUSSEINI
■ Abdoul MBAYE
● Nourou DIAW
◆ Famille Feu Kéba Mbaye
■ Cheikh Tidiane MBAYE
◆ Cabinet Aziz Dièye
● Dabakh Location de voitures
● Papeterie Deggo Liguey

RAPPORT FINANCIER

| DEPENSES | 2 012 | Montants Prévisionnels | 2 013 | | COMMENTAIRES |
|--|---------------------|------------------------|-------------------|-------------|--|
| Libellé | Dépenses effectives | Montants Prévisionnels | Réalisations | % execut° | |
| EDUCATION/SOLIDARITE | 42 127 657 | 58 843 056 | 40 866 960 | 69% | |
| Bourses 3 ^{ème} cycle en Droit Sénégal | 7 500 000 | 7 500 000 | 4 500 000 | 60% | 2012 : Attribution 15 bourses 2013 : Attribution 9 bourses contre 15 prévues. Montant de la bourse 500.000 FCFA/an |
| Bourses d'étude à l'étranger- 3 ^{ème} cycle (Nouvelle attribution) | 7 007 150 | 2 213 401 | - | 0% | 2012 : Paiement des 1 ^{ères} tranches des 03 bourses européennes attribuées en 2011 et 2012. 2013 : Attribution d'une bourse à l'étranger financée partiellement par le reliquat de la subvention 2011 du TAS. |
| Règlement reliquat bourses européennes 2011/2012 | | 6 679 655 | - | 0% | 2013 : Dernières tranches des 03 bourses européennes attribuées en 2011 et 2012 non payées. Le paiement de ces tranches est conditionné par un été d'avancement satisfaisant. |
| Bourses aux jeunes | 1 100 000 | 1 250 000 | 1 516 367 | 121% | 2012 : 22 bourses offertes 2013 : 30 bourses offertes |
| Bourse Sup de Co Dakar | - | - | 850 000 | | Bourse attribuée pour la 1 ^{ère} fois en 2013. Bourse offerte par le Groupe Sup de Co Dakar |
| Kits scolaires | 15 025 700 | 20 900 000 | 20 879 385 | 100% | 2012 : 1700 kits distribués 2013 : 2325 kits distribués contre 2200 prévus |
| Bibliothèque Fondation Kéba Mbaye | - | 1 500 000 | - | 0% | |
| Dotations petites bibliothèques scolaires existantes | 1 000 000 | 2 200 000 | 330 000 | 15% | 2012: Renouvellement 5 bibliothèques de 2011 2013: Renouvellement 11 bibliothèques de 2011 et 2012 |

| DEPENSES | 2 012 | 2 013 | | | COMMENTAIRES |
|---|---------------------|------------------------|------------------|------------|--|
| Libellé | Dépenses effectives | Montants Prévisionnels | Réalisations | % execut° | |
| Création petites bibliothèques scolaires | 3 791 285 | 4 500 000 | 2 913 368 | 65% | 2012: 6 petites bibliothèques créées. 2013: 6 petites bibliothèques créées. |
| Réfections écoles publiques | - | 5 000 000 | 2 108 395 | 42% | 2013: Réhabilitation mur cloture école Babacar Diop Kaolack et Construction bloc 2 latrines à l'Ecole bélaobé |
| Subvention Club Kéba Mbaye | 500 000 | 500 000 | - | 0% | |
| Soutien aux projets éducatifs: FARE- Concours d'excellence IA Kaolack- Forum du Manager Cesag-Olympiades lycée Mboumba - Colonie Islamique Daara ASCAI | - | - | 1 133 900 | | 2013: Grace aux économies réalisées sur certaines dépenses, la FKM a pu soutenir 5 projets de promotion de l'excellence dans le milieu scolaire. |
| Frais organisation cérémonies | 780 700 | 800 000 | 665 000 | 83% | Frais organisation cérémonie annuelle remise bourses |
| Aide aux sinistrés des inondations | 3 698 221 | - | - | | 2012: Aide aux sinistrés d'Aout 2012 au Sénégal |
| Soutien Samu Social | | 1 000 000 | 1 000 000 | 100% | 2012: Reconstitution de la subvention à l'Association Samu Social |
| Opération Réconfort talibés | - | - | 93 100 | | Opération de collecte de vêtements dans les écoles et à distribuer aux personnes nécessiteuses |
| Ndogous aux daaras | 1 724 601 | 4 800 000 | 4 877 445 | 102% | 2012: 1200 kits ndogou distribués 2013: 5036 kits ndogou distribués |
| SPORT | 5 500 000 | 9 000 000 | 6 417 000 | 71% | |
| Bourses sportives | 5 000 000 | 5 000 000 | 5 000 000 | 100% | 2012: 10 bourses sportives 2013: 10 bourses sportives Montant de la bourse 500.000 FCFA/an |
| Soutien événements sportifs à thème | | 1 000 000 | - | 0% | |
| Distribution de matériel et équipement aux ASC et écoles de sport | - | 1 500 000 | 500 000 | 33% | 2013: Don d'équipements sportifs à des centres éducatifs et sportifs |
| Soutien à Spécial Olympics | - | - | - | 0% | |
| Mémorial Président Kéba Mbaye | 500 000 | 1 500 000 | 917 000 | 0% | Événement sportif organisé en partenariat avec l'Académie Kéba Mbaye "Sport progrès" de Kaolack |

| DEPENSES | 2 012 | 2 013 | | COMMENTAIRES | |
|---|---------------------|------------------------|-------------------|--------------|--|
| Libellé | Dépenses effectives | Montants Prévisionnels | Réalisations | % execut° | |
| ETHIQUE | 3 285 307 | 30 198 396 | 28 764 936 | | |
| Caravane de l'Ethique | 295 800 | 1 000 000 | 61 500 | 6% | 2013 : 1 caravane organisée. |
| Prix Kéba Mbaye pour l'éthique | 2 989 507 | 24 998 396 | 28 703 436 | 115% | 2012 : Edition et envoi demande de proposition de candidature PKM 2012 2013 : Frais d'organisation cérémonie PKM 2012 |
| Atelier de formation sur la charte éthique des entreprises | | 4 200 000 | - | 0% | |
| ACTIVITES SCIENTIFIQUES | 1 050 000 | 3 000 000 | 0 | | |
| Colloque sur le Droit Sénégalais 50 ans après | 1 050 000 | - | | 0% | 2012 : Colloque co-organisé avec le CREDILA |
| Edition communications colloque sur le Droit Sénégalais 1/2 après les indépendances | - | 3 000 000 | - | 0% | |
| RECHERCHE DE FONDS / COMMUNICATION | 3 339 540 | 32 098 299 | 27 903 762 | | |
| Objets publicitaires (à revendre) | 1 000 000 | 1 000 000 | 584 100 | 58% | |
| Communication institutionnelle | 1 724 540 | 3 000 000 | 2 538 250 | 85% | |
| Couverture médiatique | 615 000 | 2 000 000 | 283 500 | 14% | |
| Organisation soirée de gala PKM | | 26 098 299 | 24 497 912 | 94% | |
| EQUIPEMENT | 430 000 | 880 000 | 770 000 | | |
| Vidéo Projecteur | 430 000 | | | | |
| Split pour bibliothèque Fondation | | 250 000 | 290 000 | 116% | |
| Mobilier de bureau | | 300 000 | 150 000 | 50% | |
| Imprimante couleur multifonctionnelle | - | 330 000 | 330 000 | 100% | |

| DEPENSES | 2 012 | 2 013 | | COMMENTAIRES | |
|---|---------------------|------------------------|--------------------|--------------|---|
| Libellé | Dépenses effectives | Montants Prévisionnels | Réalisations | % execut° | |
| PROJETS | 0 | 15 000 000 | 0 | | |
| Création d'une fondation miroir | - | 15 000 000 | - | - | Création d'une fondation miroir en Suisse Capital + Frais de constitution = 10.000 CHF |
| Création d'un Daara (recherche de fonds) | | - | - | | Sous réserve de trouver les fonds. |
| Siège Fondation Kéba Mbaye | | | - | | Sous réserve de trouver les fonds. Siège = 1 Immeuble R+4 avec : Rez de chaussée: commerces 1ère étage: Bureaux 2 ^{ème} étage: Salles conférence3 et 4 ^{ème} étage: Espace à louer |
| FONCTIONNEMENT | 13 300 189 | 17 382 063 | 15 451 487 | | |
| Salaire secrétaire exécutive | 5 984 562 | 6 615 645 | 6 864 584 | 104% | |
| Indemnités archiviste | 1 084 092 | 1 500 000 | 173 333 | 12% | |
| Indemnités stagiaires | - | 1 320 000 | 1 020 204 | | |
| Charges sociales | 778 722 | 960 000 | 829 115 | 86% | |
| Prestation de services | 1 936 775 | 2 000 000 | 1 401 700 | 70% | |
| Fournitures de bureau | 619 200 | 636 418 | 1 242 170 | 195% | |
| Télécom | 1 127 026 | 1 200 000 | 1 541 866 | 128% | |
| Frais postaux et envoi courriers express | 265 580 | 500 000 | 321 730 | | |
| Frais financiers | 934 032 | 1 000 000 | 988 150 | 99% | |
| Transport | 480 400 | 1 000 000 | 764 450 | 76% | |
| Produits alimentaires | 89 800 | 150 000 | 304 185 | 203% | |
| Conseil de Fondation : location salle réunion et autres | - | 500 000 | 0 | 0% | |
| TOTAL DEPENSES | 69 032 693 | 166 401 814 | 120 174 145 | 72% | |

| RESSOURCES | | |
|---|-------------------|--------------------|
| Libellé | 2012 | 2013 |
| Report à nouveau | 39 287 239 | 22 297 520 |
| Subvention TAS | 0 | 0 |
| Reliquat subvention 2011 du TAS | 8 770 656 | 8 770 656 |
| Revenus DAT | 5 000 000 | 5 460 000 |
| Subvention bourse Sup de Co | 0 | 850 000 |
| Contributions volontaires | 23 775 000 | 19 770 000 |
| Recettes Soirée de Gala PKM | 2 000 000 | 101 977 300 |
| Réserves pour fonctionnement 2014 tirées des recettes du gala du PKM 2012 | 0 | -35 000 000* |
| Contribution des entreprises | 8 450 000 | 3 250 000 |
| Don en nature | 3 901 318 | 2 265 500 |
| Recettes atelier de formation | 0 | 0 |
| Ventes | 146 000 | 354 000 |
| TOTAL RESSOURCES | 91 330 213 | 129 994 976 |

*Les recettes du gala du Prix Kéba Mbaye pour l'Ethique servent à financer partiellement les activités de la Fondation sur zans.

Les dépenses de l'année 2013 s'élèvent à **120.174.145 Francs CFA**, soit **72%** du budget prévisionnel adopté par le Conseil de Fondation et un **taux de réalisation de 92% par rapport aux ressources collectés**. Cette sous-exécution témoigne de la maîtrise des dépenses budgétaires.

Cette sous-exécution est du essentiellement à :

- Un non paiement du solde des bourses européennes attribuées en 2011 et 2012. Ce paiement est conditionné par un état d'avancement satisfaisant de la rédaction de la thèse des étudiants boursiers.
- Les économies réalisées sur les dépenses.
A titre d'exemple en 2013 sur un montant de **2.200.000 FCFA** prévu pour le renforcement des petites bibliothèques, **1.870.000 FCFA** a été économisé, soit **85%** d'économie.
- Non exécution de certains projets financés par des ressources spécifiques: projet Fondation Miroir, Atelier formation sur la charte éthique.

Les ressources de 2013 ont atteint **164.994.976 Francs CFA** dont **27%** sont affectés à l'exercice 2014, ce qui justifie le montant des ressources réelles de 2013 qui s'élève à **129 994 976 Francs CFA**. Sur la totalité des fonds collectés **133.026.800 FCFA**, **77%** proviennent des recettes du gala de bienveillance du Prix Kéba Mbaye pour l'Ethique.

L'exercice de 2013 se solde par un **excédent budgétaire** de **9.820.831 Francs CFA** reporté sur l'année 2014.

Etats Financiers au 31 Décembre 2013

Rapport du Commissaire aux Comptes

ANNEXES

Annexe 1 : Rapport bourses européennes 2012 – 2011 sur financement du TAS

PRESENTATION PROGRAMME BOURSES A L'ETRANGER

Le programme de bourses à l'étranger 2011 – 2012 de la Fondation Kéba Mbaye est financé par le **Tribunal Arbitral du Sport (TAS)**.

Ce programme est réservé, ainsi que le stipule le manuel de procédures, aux étudiants en co-tutelle de thèse appartenant à un laboratoire ou à une équipe de recherche d'une Faculté de Droit Sénégalaise et ayant déjà un laboratoire d'accueil en Europe.

L'objectif de ce programme de bourses est :

- de contribuer à la formation des futurs chercheurs et enseignants des universités;
- de développer des capacités de recherche et d'expertise en Droit utiles au développement du Sénégal et des autres pays africains.
- Ainsi il permet de financer un séjour de recherche dans un laboratoire européen, pour une durée qui pourra varier en fonction du projet de recherche, sans excéder neuf (09) mois.
- Pour l'année académique 2011, deux (02) bourses d'études à l'étranger ont été attribuées le 15 Décembre 2012.
- Pour 2012, une (01) bourse a été attribuée.

Chaque boursier a signé une convention à l'occasion d'une cérémonie largement relayée par la presse locale (presse écrite et télévisions).

Les bénéficiaires sont :

| Prénom & Nom | Age | Université | Intitulé du Sujet de Thèse | Laboratoire d'origine | Laboratoire d'accueil | Champ Disciplinaire |
|--------------------------------|--------|--|--|--|--|--------------------------|
| 2012 | | | | | | |
| M. NDIAYE Elhadji Oumar | 33 ans | Université Gaston Berger (UGB) | Protection juridique des bases de données dans la société sénégalaise de l'information | Laboratoire d'Etude Africaine en Droit Economique et de la Régulation (LEADER) | UMR 5815 DYNAMIQUES DU DROIT Université Montpellier I | Droit des TIC |
| 2011 | | | | | | |
| Mlle. NDIAYE Aissatou | 29ans | Université Cheikh Anta Diop (UCAD) Dakar | La prévention des catastrophes naturelles | Laboratoire de Droit et de politique de l'Environnement et de la Santé UCAD | Centre de Recherches Interdisciplinaire en Droit de l'Environnement de l'Aménagement et de l'Urbanisme Université de Limoges | Droit de l'Environnement |

| 2011 | | | | | | |
|-----------------------------|--|---|---|---|--|--------------------------------|
| M. SALL Dame UCAD | 29 ans Laboratoire Groupe d'Études et de Recherches sur la Justice Constitutionnelle (GERJC) Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3 | UCAD Droit Public et Science Politique | L'avenir du référendum en Afrique : Etude de Droit comparé au regard des expériences européennes | Centre de Recherche, d'Étude et de Documentation sur les Institutions et les Législations Africaines (CREDILA) | Centre de Recherches Interdisciplinaire en Droit de l'Environnement de l'Aménagement et de l'Urbanisme Université de Limoges | Droit de l'Environnement |

Critères d'éligibilité :

Ils ont été choisis en fonction :

- de l'intérêt que présente leur sujet de recherche
- de leur régularité dans le suivi de leurs cours
- de leur comportement en adéquation avec les principes de vertu et d'éthique enseignés par le parrain.

Montant de la bourse :

Le montant de chaque bourse accordée couvre les dépenses suivantes :

- Un billet d'avion aller-retour en classe économique permettant à l'étudiant bénéficiaire de rejoindre l'institution d'accueil et de retourner au Sénégal pays de son établissement d'origine après sa période de mobilité ;
- Une assurance maladie, accident, rapatriement pour une durée d'une année ;
- Une allocation mensuelle de subsistance dans le pays d'accueil de 650 euros pour une durée de neuf (09) mois.

Le Comité de Sélection :

Le Comité de Sélection des candidatures est composé de :

- Pr Abdoulaye Sakho - Directeur de l'Ecole Doctorale des Sciences Juridiques, Politiques, Economiques et de Gestion de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
- Pr Ben Sikina Toguebaye - Directeur de la Recherche à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar ;
- Pr Ndiaw Diouf - Agrégé de Droit Privé et ancien Doyen de la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Modalités de règlement de la bourse à l'étranger :

La bourse se compose de 2 parties :

- Frais de voyage : titre de voyage aller/retour + assurance maladie
- Frais de séjours : des allocations de subsistances dans le pays d'accueil payées trimestriellement et en trois (3) tranches pour un montant de 1950 euros.

Le versement des frais de séjour dans le pays d'accueil s'effectue selon les modalités suivantes :

- ▶ 1^{er} versement réglé après réception de l'attestation d'arrivée dans l'université d'accueil + feuille de présentation RIB + chronogramme et projet de séjours doctoral.
- ▶ 2^{ème} versement réglé après remise d'une attestation de présence et d'un rapport de séjour jugé satisfaisant par le Comité d'évaluation de la Fondation Kéba Mbaye
- ▶ 3^{ème} versement réglé après réception de l'état d'avancement de la rédaction de la thèse appuyé par les parties rédigées et validé par le directeur de thèse.

Suivi des travaux des boursiers

Le travail des boursiers a fait l'objet d'un suivi au cours de l'année. Le versement de la 2^{ème} et de la 3^{ème} tranche de la bourse sont conditionnées par la production par les boursiers de rapports d'avancement soumis au comité d'évaluation et de suivi de la Fondation.

Le séjour auprès de l'établissement d'accueil ainsi que l'assiduité aux cours prévus dans le projet de mobilité doctorale doivent être effectifs. En cas de manquement constaté, la Fondation Kéba Mbaye met fin au paiement de la bourse.

En 2013, le paiement des tranches d'une bourse a été supprimé pour travail insuffisant à l'issue d'une évaluation par le Comité.

Après le séjour doctoral

L'ensemble des éléments indiqués ci-dessous devront être parvenus à la Fondation dans un délai de deux (2) mois maximum après le retour de l'étudiant boursier :

- Une attestation de fin de séjour indiquant les dates début et de fin de séjour visée à la fin du séjour par le responsable de l'organisme d'accueil ;
- Le rapport du séjour doctoral ;
- L'état d'avancement de la rédaction de la thèse appuyé par les parties rédigées et articles publiés;
- L'avis motivé des directeurs de thèse.

RAPPORT FINANCIER

SUIVI DU PAIEMENT DES BOURSES EUROPENNES 2011/2012

| Date | Libellé | Réf | Montant décaisse |
|--|--|------------------|------------------|
| Aissatou Ndiaye | | | 3 087 362 |
| 13/01/12 | Règlement 1ère tranche boursière Aissatou Ndiaye | | 1 279 116 |
| 13/01/12 | Frais bancaires sur virement boursière Aissatou Ndiaye | | 56 815 |
| 16/07/12 | Règlement 2ème tranche boursière Aissatou Ndiaye | | 1 279 116 |
| 16/07/12 | Frais bancaires sur virement boursière Aissatou Ndiaye | | 56 815 |
| 13/11/12 | Billet avion Boursière Aïssatou Ndiaye | Chèque N°11311 | 415 500 |
| Dame Sall | | | 2 020 779 |
| 13/01/12 | Règlement 1ère tranche boursier Dame Sall | | 1 279 116 |
| 13/01/12 | Frais bancaires sur virement boursier Dame Sall | | 56 815 |
| 20/07/12 | Règlement frais administratifs pour visa boursier Dame Sall | Chèque N°5845544 | 121 000 |
| 23/10/12 | Achat billet train de Marseille Marignane (Aéroport) à Aix en Provence (Résidence) pour boursier Dame Sall | Chèque N°4256992 | 50 000 |
| 24/10/12 | Assurance maladie pour boursier Dame Sall | Chèque N°4256993 | 62 948 |
| 25/10/12 | Billet avion Boursier Dame Sall | Chèque N°12510 | 450 900 |
| Elhadji Oumar Ndiaye | | | 3 234 940 |
| 24/10/12 | Assurance maladie pour boursier Elhadji Oumar Ndiaye | Chèque N°4256994 | 37 178 |
| 25/10/12 | Billet avion Boursier Elhadji Omar Ndiaye | Chèque N°22510 | 525 900 |
| 14/11/12 | Règlement 1ère tranche boursier Elhadji Oumar Ndiaye | | 1 279 116 |
| 14/11/12 | Frais bancaires sur virement boursier Elhadji Oumar Ndiaye | | 56 815 |
| 07/03/14 | Règlement 1ère tranche boursier Elhadji Oumar Ndiaye | | 1 279 116 |
| 07/03/14 | Frais bancaires sur virement boursier Elhadji Oumar Ndiaye | | 56 815 |
| Montant total des paiements des bourses effectués | | | 8 343 081 |

SUIVI PAIEMENT DE LA BOURSE POUR CHAQUE BENEFICIAIRE

| Bénéficiaires | Montant total des paiements effectués | Reliquat de la Bourse | Commentaires |
|----------------------|---------------------------------------|-----------------------|---|
| Aissatou Ndiaye | 3 087 362 | 1 335 931 | le reliquat de la bourse pour l'étudiante Aissatou Ndiaye Sène correspond au règlement de la 3ème tranche conditionné par l'envoi des chapitres rédigés. |
| Dame Sall | 2 020 779 | 0 | Le paiement de la 2ème et de la 3ème tranches de bourse de l'étudiant Dame Sall a été supprimé pour travail insuffisant à l'issue d'une évaluation par le Comité. |
| Elhadji Oumar Ndiaye | 3 234 940 | 1 335 931 | L'étudiant boursier effectue son 2ème séjour doctoral, du 20 février 2014 au 20 mai 2014 à l'Université Montpellier I. Le reliquat de la bourse pour l'étudiant Elhadji Oumar Ndiaye correspond au règlement de la 3ème tranche de sa bourse. |
| Total | 8 343 081 | 2 671 862 | |

RELIQUAT DE LA SUBVENTION

| Montant de la subvention 2011 du TAS | Montant total des paiements des bourses | Les paiements à effectuer | Reliquat de la subvention |
|--------------------------------------|---|---------------------------|---------------------------|
| 15777806 | 8 343 081 | 2 671 862 | 4 762 863* |

*Le reliquat de la subvention du TAS servira à financer une aide à la mobilité en 2014. A cet effet l'appel à candidatures a été lancé à la mi-janvier 2014.

Annexe 1 : Rapport bourses européennes 2012 – 2011 sur financement du TAS

RAPPEL DES OBJECTIFS DU PROGRAMME

Le Samusocial Sénégal intervient selon les principes de l'urgence auprès des enfants et jeunes des rues ou en grand danger dans la rue. **Premier maillon d'une chaîne qui va de l'urgence à l'insertion**, le Samusocial Sénégal va à la rencontre des enfants et jeunes dans la rue, pour les mettre hors de danger selon des procédures d'urgence médico-psycho- sociale. Lorsque c'est possible, le Samusocial contribue également à la réinsertion des enfants, en s'appuyant sur un réseau de partenaires institutionnels et privés. Enfin, au-delà de son action de terrain, au quotidien, auprès des enfants et des jeunes, le Samusocial Sénégal cherche à lutter contre l'exclusion sociale dans son ensemble ; pour ce faire, il soutient des actions se rattachant directement ou indirectement à la problématique de « l'enfance en danger ».

L'objectif général du programme est de contribuer à améliorer la situation des enfants et des jeunes de la rue à Dakar, dans le respect de la dignité humaine et de manière solidaire avec les personnes les plus vulnérables.

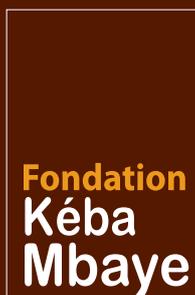
IMPACT DU SOUTIEN DE LA FONDATION KÉBA MBAYE

Le soutien de la Fondation Kéba Mbaye depuis octobre 2011, pour un montant total de 2 000 000 FCFA (Deux millions de Francs CFA) a permis de contribuer principalement à la prise en charge médicale, en particulier les hospitalisations et consultations/analyses externes ; et dans une moindre mesure, à la cantine du centre.

Entre le 1er octobre 2011 et le 31 décembre 2013, le Samu Social a effectué 298 hospitalisations et/ou consultations et analyses externes (radiologie, analyses, vaccinations, dépistage tuberculose, soins dentaires, opérations chirurgicales...), pour un coût total sur la période de 2 990 044 FCFA. La contribution de la fondation Kéba Mbaye pour un montant de 1 409 000 FCFA impacte ainsi directement 140 prises en charges médicales en milieu hospitalier, soit 47% des cas.

Cas spécifique de la tuberculose :

La prise en charge de pathologies telles que la tuberculose au sein de populations aussi particulières que les enfants des rues posent un véritable problème de santé publique. Depuis 2011, grâce à un intense travail de sensibilisation auprès des enfants et jeunes de la rue, le Samu Social a effectué 59 dépistages, dont 38 se sont révélés positifs. 33 patients ont bien suivi leur traitement (longue durée, suivi compliqué du fait de l'extrême mobilité des enfants) et 27 ont été totalement guéris (71% des cas détectés). Sur cette pathologie spécifique, la Fondation Kéba Mbaye a permis la prise en charge de 6 patients.



Rue G x Léon Gontran Damas
B.P: 5865 - Fann-Dakar-Sénégal
Tél : (+221) 33 825 96 02 - Fax : (+221)33 825 96 06
contac@fondationkebambaye.org www.fondationkebambaye.org